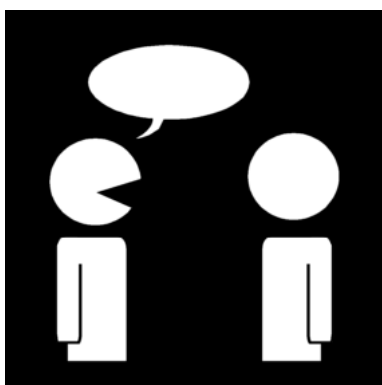


<http://pagnol-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1080>



L'épreuve orale du DNB de mai 2020

- EXAMENS - Le DNB -



Date de mise en ligne : dimanche 8 mars 2020

Copyright © Collège Marcel Pagnol - Gravigny - Tous droits réservés

L'épreuve orale **du DNB 2020** aura lieu au collège Marcel Pagnol les **mardi 19 et mercredi 20 Mai 2020**.

Chaque élève recevra une convocation personnalisée avec son horaire de passage et devra l'apporter, ainsi que sa carte d'identité, pour cette épreuve du DNB.

Les élèves passeront aussi ce jour-là l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière Niveau 2.

Afin de s'entraîner à cette épreuve, une épreuve orale d'entraînement, dont les modalités sont les mêmes que celles présentées ici, est prévue pour chaque élève entre le 23 et le 27 mars 2020.

Présentation de l'épreuve

L'épreuve orale du DNB consiste en un oral de 15 minutes portant sur un projet mené lors du parcours au collège.

Ce projet peut avoir été travaillé lors des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), mais il peut aussi s'agir d'un projet réalisé dans le cadre des différents parcours éducatifs : parcours Avenir, parcours citoyen, ou parcours d'éducation artistique et culturelle ou dans le cadre de l'Histoire des Arts.

Le jury est composé de deux professeurs, qui évalueront la capacité de l'élève à expliquer son projet et ce qu'il en a retenu.

Vous pouvez choisir de faire cette présentation seul ou en groupe (trois élèves au maximum), mais la note sera individuelle.

Vous pouvez accompagner votre présentation orale d'une projection, d'un enregistrement, d'un diaporama...

Vous pouvez choisir de présenter votre oral en langue étrangère.

L'épreuve se déroule en deux temps

- ▶ pendant 5 minutes, le candidat présente son projet
- ▶ puis pendant 10 minutes, le jury s'entretient avec le candidat (questions-réponses).

Si vous présentez votre projet en groupe, votre exposé devra durer 10 minutes et l'entretien durera 15 minutes.

L'épreuve est notée sur 100 points :

50 points pour la maîtrise de l'expression orale (la qualité de l'expression, la capacité à répondre aux questions...) ;

50 points pour la maîtrise du sujet présenté.

Pour bien préparer votre oral, reportez-vous à la grille d'évaluation ci-jointe et aidez-vous des plans de présentation proposés.

Tous ces documents ont été distribués en version papier aux élèves en février 2020.